

Un couple de vignerons japonais installé à Banyuls frappé par une obligation de quitter le territoire.

La préfecture des Pyrénées-Orientales met en avant l'absence de rentabilité de l'exploitation de Rié et Hirofumi Shoji. A Banyuls-sur-Mer, le couple japonais produit pourtant un vin rouge "nature" d'exception.



Document l'Indépendant

Le 6 septembre prochain, les magistrats du tribunal administratif de Montpellier (Hérault) vont avoir à décider s'il convient d'expulser du territoire national Rié et Hirofumi Shoji, un couple de vignerons japonais trentenaires de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), arrivé en France en 2011.

Dans un dossier ahurissant, c'est ce que réclame la préfecture des Pyrénées-Orientales depuis avril dernier. Et c'est ce qu'elle soutient encore aujourd'hui dans un mémoire remis ce jeudi à Me Jean Codognès, l'avocat des deux vignerons.

"Dans ce dossier on marche sur la tête !"

Depuis ces derniers jours, Rié et Hirofumi Shoji vivent apeurés, stressés dans la perspective d'avoir à quitter ce qu'ils ont construit sur les hauteurs de Collioure avec patience, détermination et talent : des parcelles sur 3,5 ha pour donner *Pedres Blanques*, un vin rouge "nature" d'exception, star du dernier salon *Indigènes* et désormais référencé chez *El Celler de Can Roca*, à Gérone, en Catalogne (Espagne), plus grand restaurant du monde en 2016.

"Pour demander à ces deux travailleurs de la terre de quitter la France, la préfecture met en avant l'absence de rentabilité de leur entreprise. Les experts de l'administration estiment que leur exploitation n'est pas viable, qu'ils n'auront pas les moyens de subsister alors que le prix de leurs bouteilles s'envole. Alors qu'ils sont à jour de toutes leurs cotisations et versements. Alors qu'ils ont investi 100 000 € sur leurs deniers personnels et empruntés 50 000 € à la banque. Dans ce dossier on marche sur la tête !" s'exclame Maître Jean Codognès qui a réclamé, en vain, une médiation.

Et qui espère que le bon sens et la pertinence soient à nouveau invités à la relecture des documents.



Le vin produit par Rié et Hirofumi Shoji trouve sa place sur les meilleures tables et dans les meilleures caves, comme celle tenue par Paul Delliias à Banyuls-sur-mer/topsud news

"C'est la caricature de ce que vivent les jeunes qui s'installent"

"Ce vin ? On pourrait en vendre des dizaines de milliers de bouteilles. D'ailleurs, on ne les vend plus. On les réserve à nos clients du restaurant. On ne doit pas laisser partir Rié et Hirofumi", ajoute Jan Paul Delliias du caveau des 9 caves à Banyuls où une mobilisation prend corps.

"Cette affaire est ubuesque. C'est la caricature parfaite de ce que vivent aujourd'hui les jeunes vigneronns qui s'installent pour faire des vins nature. Ils sont au four et au moulin pour créer un modèle économique", estime Alain Potié, auteur de la bible des vins du Roussillon.

Un parcours exemplaire de passionnés de vin

"La préfecture dit que Rié et Hirofumi Shoji ne pourraient jamais sortir 2 000 € pour vivre de leur vin. Mais, ils ne sont pas les seuls dans cette situation en Roussillon", poursuit Jean Codognès qui met en avant le parcours exemplaire de ces passionnés de vin.

Ils se sont livrés à un véritable tour de France, comme ouvrier agricole ou employé de cave pour se former dans les grands domaines de Bordeaux et de Bourgogne, pour devenir œnologue et exploitants agricoles diplômés. Puis, ils ont posé leur talent incontestable sur les parcelles séculaires et vertigineuses de la Côte Vermeille.

"Si la France ne veut pas de nous, alors, nous partirons" disent-ils simplement.

Humiliés et Choqués.